

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Réaménagement et prolongement de la rue Richshoffer à STRASBOURG

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Eurométropole de Strasbourg

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Le Président de l'Eurométropole

RCS / SIRET

2	4	6	7	0	0	4	8	8	0	0	0	1	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

Métropole

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
6. Infrastructures routières	Le projet porte sur le réaménagement et le prolongement de la rue Richshoffer à Strasbourg.
a) Construction de routes classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics de coopération intercommunale	Cette rue mesure actuellement environ 200 m de long et sera prolongée de 100 m jusqu'à la rue Lisa Krugell. Une connexion avec l'impasse du Schulzenfeld (perpendiculaire à la rue Richshoffer) sera également aménagée.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La rue Richshoffer se situe à Strasbourg, dans le quartier du Neuhof. Il s'agit actuellement d'une impasse d'environ 200 m, raccordée à la route d'Altenheim et se finissant par une placette de retournement.

L'opération porte sur environ 5900 m² se décomposant de la manière suivante :

- 3095 m² correspondant au réaménagement de la rue Richshoffer existante,
- 1175 m² correspondant à l'aménagement du prolongement de la rue Richshoffer (environ 100 m) et à son raccordement sur la rue Lisa Krugell,
- 935 m² correspondant à l'aménagement d'un parking de proximité,
- 690 m² correspondant à l'aménagement de l'impasse du Schulzenfeld et à son raccordement sur la rue Richshoffer.

4.2 Objectifs du projet

Localisé dans un contexte urbain à l'Ouest avec la route d'Altenheim et un contexte plus naturel à l'Est avec des jardins et la forêt du Neuhof, le projet vient en accompagnement des constructions prévues à l'Est du site afin de desservir les nouveaux logements.

En effet, l'Eurométropole compte lancer un projet de construction de logements au bout de la rue Richshoffer qui doit impérativement être prolongée. Cette opération est prévue de longue date au POS et a été confirmée au PLU par un emplacement réservé.

L'ensemble des espaces publics vont être repensés afin de désaturer la rue et de rationaliser le système viaire du quartier.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Actuellement, la rue est en impasse et présente une chaussée de 7,50 m de large avec trottoir de part et d'autre. Le stationnement se fait de façon bilatérale sur chaussée, gênant et créant des difficultés de circulation.

Le projet vise à favoriser les circulations intra-quartiers en prolongeant la rue sur un terrain en friche entravé par des merlons de terre, tout en permettant la desserte des futures constructions, en assurant une continuité des cheminements piétons et en répondant aux besoins de stationnement.

Il se traduira donc par des terrassements, l'extension des réseaux, la réfection de la voirie et son prolongement et la plantation d'espaces verts afin d'intégrer la rue dans la trame verte du quartier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation, la rue Richshoffer sera intégrée dans la zone 30 du quartier du secteur.

Elle proposera une circulation aisée et une offre en stationnement en lien avec les commerces de proximité de la route d'Altenheim. Les accès aux immeubles existants et futurs seront dégagés et qualifiés alors que le cheminement des piétons sera renforcé et sécurisé.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Sans objet

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
L'opération couvre une surface d'assiette de :	5900 m ²
Le linéaire de voirie existante réaménagée est de :	~ 195 ml (rue Richshoffer) ~ 70 ml (chemin du Schulzenfeld)
Le linéaire de nouvelle voirie aménagée est de :	~ 100 ml (rue Richshoffer)

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s)
d'implantation**Le projet est localisé dans le quartier
du Neuhof à 67100 STRASBOURGIl se situe entre la rue Richshoffer et
la rue Lisa Krugell.**Coordonnées géographiques¹**Long. 07° 43' 43" E Lat. 48° 49' 31" N**Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :**

Point de départ :

Long. 7° 46' 16" E Lat. 48° 32' 9" N

Point d'arrivée :

Long. 7° 46' 29" E Lat. 48° 32' 12" N

Communes traversées :

STRASBOURG (Neuhof 67100)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?**Oui Non **4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?**¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement a été approuvé par délibération de la Commission Permanente du Conseil de la Communauté urbaine de Strasbourg du 17 octobre 2014.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'eurométropole de Strasbourg est couverte par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI), approuvé par le Préfet de région Grand Est à la date du 20 avril 2018.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé : - à 1,8 km de la ZPS (Directive Oiseaux) "Vallée du Rhin de Strasbourg à Marckolsheim" - à 0,2 km de la ZSC (Directive Habitats) "Secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La terre végétale du site, décapée lors de la phase de terrassements, sera renapée au droit des espaces verts projetés.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les seuls matériaux qui seront apportés sont ceux nécessaires à la constitution de la structure de voirie (couche de fondation et couche de forme).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans une zone à enjeux faibles du Crapaud vert. Si l'habitat et/ou l'espèce est présent, leur destruction devra faire l'objet d'une dérogation.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet concerne des surfaces déjà artificialisées (surfaces de voirie existante) ou en passe de le devenir (friche jusqu'à la rue Lisa Krugell). Il ne consomme pas d'habitats naturels à proprement parlé et présente très peu de risques de destruction d'individus d'espèces inscrites au Formulaire Standard de Données (FSD) des sites Natura 2000 situés à proximité.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé en zone jaune du PPRI de l'Eurométropole de Strasbourg. La zone jaune correspond à la zone urbanisée ou non, touchée uniquement par un risque de remontée de nappe non débordante en situation centennale (cote de référence de 139,50 m NGF IGN69). Dans cette zone, la mise en oeuvre de prescriptions permet de prévenir le risque d'inondation. Le principe d'autorisation sous conditions s'applique.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet visant à intégrer la rue Richshoffer dans la zone 30 du secteur ne devrait pas augmenter le flux sur le secteur mais plutôt le répartir entre cette rue et les rues adjacentes. Le projet risque d'entraîner une légère hausse du trafic automobile car la rue ne sera plus en impasse et permettra de rallier d'autres secteurs du quartier.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, le chantier nécessitera l'intervention d'engins notamment pour la réalisation des terrassements. En phase d'exploitation, le trafic automobile sera plus dense car la rue ne sera plus en impasse.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase travaux sera génératrice de vibrations du fait de l'activité des engins de chantier. Cependant, cet impact se limitera aux terrains situés dans un faible rayon autour des travaux.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'accompagnera d'une extension du réseau d'éclairage public.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement, les eaux pluviales de la rue Richshoffer sont collectées par le réseau unitaire existant. Cela sera encore le cas en situation future. Les eaux pluviales générées par l'extension de la rue Richshoffer (voie de circulation et trottoirs) seront amenées vers des noues d'infiltration aménagées le long de la voirie.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet de construction immobilière de l'Eurométropole (cité au point 4.2) est directement lié au réaménagement et prolongement de la rue Richshoffer.

Le projet situé au futur n°14 de la rue ne sera pas soumis à un dossier cas par cas, considérant que :

- le terrain d'assiette est inférieur à 5ha
- le projet de construction sera inférieur à 10 000m²

Le projet n'est pas approuvé à ce jour. Cependant, l'étude de capacité a identifié la possibilité de réaliser 40 logements. Les volumétries s'épannaient du R+1+attique au R+3+combles.

Ces logements seront situés en marge du parking de proximité prévu dans notre projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se situant sur des terrains déjà fortement anthropisés et n'impactant aucun milieu à enjeux environnementaux, le pétitionnaire considère qu'il ne doit pas être soumis à évaluation environnementale.

En effet, l'impact sur l'environnement ou en termes de nuisances sera maîtrisé, du fait de l'aménagement prévu (infiltration des eaux pluviales par une noue, plantations de nouveaux arbres, dispositifs de réduction de la vitesse), et des faibles effets urbains engendrés.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) :	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain :	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé :	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à STRASBOURG

le. 09 NOV. 2018

Signature


Pierre LAPLANE
Directeur Général des Services